



Municipalité de  
Terrasse-Vaudreuil

**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 572-11**  
**AMENDANT LE RÈGLEMENT DE**  
**ZONAGE NUMÉRO 572**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 572 :

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

1. Lors d'une séance tenue le 10 mai 2022, le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil a adopté le projet de règlement numéro 572-11 intitulé :

**Règlement amendant le règlement de zonage numéro 572 afin d'autoriser les potagers en cour avant et en cour avant secondaire dans les zones résidentielles, commerciales, industrielles et publiques et d'en fixer les conditions d'aménagement**

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 14 juin 2022, à 18 h au centre communautaire de Terrasse-Vaudreuil, situé au 78, 7<sup>e</sup> Avenue, Terrasse-Vaudreuil.

3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne, expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

4. Le projet de règlement numéro 572-11 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.

5. Ce projet de règlement numéro 572-11 peut être consulté au Service du greffe au 74, 7<sup>e</sup> Avenue, Terrasse-Vaudreuil, durant les heures de travail.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce vingt-septième (27<sup>e</sup>) jour du mois de mai deux mille vingt-deux (2022).

Lily Ducharme  
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la municipalité au [www.terrasse-vaudreuil.ca](http://www.terrasse-vaudreuil.ca)